

RECRUTE

UN CHEF DE SERVICE DES MODES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (F/H)

Pôle des Solidarités Départementales – Direction de la Protection Maternelle et Infantile
Filière Médico-sociale – Catégorie A – Cadre d'emplois des puéricultrices territoriales

DESCRIPTION DU POSTE

La Protection Maternelle et Infantile de l'Yonne assure la protection et la promotion de la santé du jeune enfant, en accompagnant les familles et en contribuant aux actions de prévention et de soutien à la parentalité. Placé sous l'autorité de la directrice des services de PMI et en lien fonctionnel avec le médecin directeur des actions de santé, le chef du service des modes d'accueil du jeune enfant pilote les dispositifs dédiés à l'accueil du jeune enfant. Il encadre et coordonne les équipes intervenant auprès des assistants maternels, des Maisons d'Assistants Maternels (MAM), des Relais Petite Enfance (RPE) et des structures d'accueil collectif telles que les crèches, dans une logique de qualité de service, de sécurité et d'accompagnement des professionnels.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Travailler en lien fonctionnel avec les cadres, les infirmières et puéricultrices, ainsi qu'avec les secrétaires en charge du suivi administratif des modes d'accueil.
- Piloter et sécuriser les procédures d'agrément, de suivi et de contrôle des assistants maternels sur l'ensemble du territoire.
- Piloter et encadrer les procédures relatives aux Maisons d'Assistants Maternels (MAM), de l'agrément à leur suivi.
- Assurer le pilotage des processus techniques des Relais Petite Enfance (RPE) et coanimer leur réseau en lien avec la Caf.
- Organiser et réaliser le contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant selon le plan défini.
- Encadrer et accompagner les coordinatrices des modes d'accueil du jeune enfant et leurs équipes administratives.
- Assurer la continuité de service en lien avec la cheffe du service du contentieux et des agréments des assistants familiaux.
- Contribuer à l'évolution et à l'optimisation des outils métiers, notamment le logiciel Solis Asma.
- Représenter la direction de la PMI auprès des partenaires institutionnels et dans les instances dédiées.
- Participer à l'amélioration continue des pratiques et à la structuration des dispositifs d'accueil du jeune enfant.

PROFIL RECHERCHÉ

Titulaire du diplôme d'État de puéricultrice, vous disposez de solides connaissances en périnatalité, en santé publique et en législation PMI, ainsi que d'une maîtrise du cadre juridique des modes d'accueil individuels et collectifs. Vous avez une bonne connaissance des partenaires locaux et du fonctionnement de l'institution départementale, et vous maîtrisez les outils informatiques. Vous justifiez d'une expérience en PMI ou sur un poste similaire en lien avec les modes d'accueil du jeune enfant. Organisé et capable de gérer les priorités, vous savez encadrer une équipe, faire face aux situations d'urgence et travailler en autonomie. Doté de qualités relationnelles reconnues, vous faites preuve d'écoute, de discrétion, de respect du secret professionnel et d'aptitudes à la négociation, tout en sachant vous positionner avec justesse dans un environnement partenarial exigeant.

SPÉCIFICITÉS ET AVANTAGES DU POSTE

Poste à 39 heures par semaine avec RTT

Titres Restaurant

Télétravail possible

Adhésion au CNAS prise en charge par le Conseil Départemental

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Direction PMI – 26 rue Etienne Dolet 89000 AUXERRE

Des déplacements réguliers sont à prévoir sur l'ensemble du département

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ? A VOUS DE JOUER !

LA RECHERCHE D'EMPLOI

Vous parcourez nos offres en ligne pour trouver le poste qui vous convient

1



L'ANALYSE DES CANDIDATURES

Nous sélectionnons les candidats retenus pour un entretien

3



LA PROPOSITION D'EMBAUCHE

Nous transmettons une proposition de recrutement au candidat retenu

5



2

LE DÉPÔT DE VOTRE CANDIDATURE

Vous postulez en ligne en joignant votre CV et votre lettre de motivation

4



L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Nous évaluons les compétences et les motivations des candidats

6



VOUS ÊTES RECRUTÉ !

Bienvenue au Conseil Départemental de l'Yonne !